



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 09 février 2024

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

**Objet : déplacer un gigantesque pot de fleurs.**

Déplacements & Stationnement – Fiche N°97

A l'attention de monsieur Michaël MAIRE  
Adjoint au Maire du 3e Adt

Monsieur,

Avec les Associations La Ville à Vélo, La Maison du Vélo, La Rue est à Nous, mon Association a participé le mardi 30 janvier dernier à une action de sensibilisation des cyclistes envers les piétons. Un article est d'ailleurs paru dans Le Progrès du 31 janvier.

Cette action a débuté cours Lafayette, au droit de l'entrée des Halles Paul Bocuse.

Or, dès notre arrivée « sur le terrain », alors que nous mettions en place cette action, nombre de participants toutes associations confondues ont remarqué et m'ont dit que les piétons étaient à un endroit très précis quelque peu en danger à cause du manque total de visibilité quand ils allaient s'engager pour traverser la chaussée du quai.

Ce manque total de visibilité est dû à un gigantesque pot de fleurs : → photo page 2.

[De plus, vous remarquerez sans peine sur la photo la forte détérioration des éléments qui l'entourent au sol, ainsi qu'un potelet cassé qui traîne par terre.]

Je vous écris donc pour demander **le déplacement** de ce gigantesque pot de fleurs.

Je me tiens prêt, si vous le désirez, à vous rencontrer sur le lieu même pour envisager ensemble l'endroit le plus adéquat pour que son nouvel emplacement ne soit gênant pour personne.

Je vous adresse, Monsieur l'Adjoint, mes sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :  
- Le Progrès

Un gigantesque pot de fleurs qui masque les piétons quand ils vont traverser.  
De plus, au sol, de nombreux éléments manquants et un potelet en fonte qui traîne.

